



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

info jeunes
PIÈGE - LAURAGAIS - MALEPÈRE
EXPLORER LES POSSIBLES

Espace France Services - Service Info Jeunes



communauté de communes
PIÈGE - LAURAGAIS - MALEPÈRE

LETTRE D'INFORMATIONS

avril - mai - juin 2025

On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

France Services de la CCPLM, 62 Rue Bonrepos 11150 Bram

✉ mfs@ccplm.fr ☎ 04.68.76.69.40

Lundi au Vendredi: 8h30-12h / Mardi, Jeudi, Vendredi: 13h30-17h00

RDV possibles sur:

Belpech, Bram, Fanjeaux, Montréal, Pexiora, Villasavary, Villepinte

A LA UNE :

BESOIN D'AIDE DANS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES ? NUMERIQUE OU PAPIER ?

Hélène, Isabelle et Marjorie,
conseillères France Services à la CCPLM
vous accompagnent !

service GRATUIT

un doute? un conseil? un accompagnement?
contactez les conseillères



DECLARATION DES REVENUS 2025



DECLARATION PAPIER

- déclaration envoyée par courrier **fin avril**
- date limite de dépôt : **20 mai 2025**

DECLARATION EN LIGNE

- ouverture de la déclaration en ligne : **10 avril 2025**
- date limite de dépôt:

zone 1 (dép. 01 à 19) : **22 mai 2025**

zone 2 (dép. 20 à 54) : **28 mai 2025**

zone 3 (dép. 55 à 976) : **5 juin 2025**



PREMIERE DECLARATION

La première déclaration doit être envoyée par **papier**. Le formulaire sera téléchargeable sur impots.gouv.fr ou à disposition dans votre France Service

NOUVEAUTÉ

**DANS LA DÉCLARATION DE RESSOURCES
RSA ET PRIME ACTIVITÉ:
SOLIDARITÉ À LA SOURCE**



Procédure simplifiée avec la solidarité à la source,
à partir du **1er mars 2025** pour les **allocataires CAF** et dans les prochains
mois pour les **allocataires MSA**.

Déclaration de ressources pré-remplie

lors des déclarations de ressources prime activité et RSA
(vérifier simplement les informations pré-remplies et, en cas d'erreur,
corriger les montants en produisant une pièce justificative)

Vous souhaitez avoir davantage d'informations? Retrouvez nous sur les réseaux !



FRANCE SERVICE PIEGE-LAURAGAIS-MALEPERE



FRANCE_SERVICES_CCPLM

62 rue Bonrepos 11150 BRAM - 04 68 76 69 40

contact@ccplm.fr / www.ccplm.fr

AGENDA:

En 2025, la CCPLM s'engage à vous offrir une meilleure information sur le logement.

Le conseiller de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement sera présent, sur RDV : chaque 3ème lundi du mois à Belpech et Bram.

L'ADIL vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement !

Permanence à Belpech

Agence postale communale - 1 Place de l'Eglise

Lundi 28/04 - 19/05 - 16/06

14h - 17h

Rendez-vous au 04.68.11.56.20

Permanence à Bram

Siège CCPLM - 62 rue Bonrepos

Lundi 28/04 - 19/05 - 16/06

9h - 12h

Rendez-vous au 04.68.11.56.20



PERMANENCES du CIDFF



Information sur les droits de la famille
Aide aux victimes de violences intrafamiliales et conjugales

à la CCPLM,
62 rue bonrepos
11150 BRAM

de 9h30 à 12h et
de 13h à 16h

avec ou sans
rendez-vous

Vendredi 18 avril 2025

Vendredi 16 mai 2025

Vendredi 20 juin 2025



Renseignements et prise de RDV:
04.68.76.69.40
contact@ccplm.fr

PERMANENCES DES PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE:

Maison des Solidarités
(assistantes sociales)
RDV au 04.68.23.55.82

Mission Locale Ouest Audois
(accompagnement des jeunes
16-25 ans)
RDV au 04.68.23.67.47

**Conseil Départemental
d'Accès au Droit**
(conseils juridiques gratuits)
RDV au 06.03.56.99.04

ADIL
(Agence Départementale
d'Information sur le
logement)
RDV au 04.68.11.56.20

CAUE
(espace conseil France Renov)
RDV au 04.68.11.56.20

**Centre d'Information sur
les Droits des Femmes et
Familles**
RDV au 04.68.76.69.40

**Centre Intercommunal
d'Action Sociale**
RDV au 04.68.24.72.35



**Emeline, conseillère numérique,
est à vos côtés dans le cadre des
situations suivantes :**

- Création d'une adresse mail et de son utilisation
- Création d'un compte usager (CAF, CPAM ; Impôts ;...)
- Création de CV / lettre de motivation
- Accompagnement des familles dans l'utilisation de l'espace citoyen
- ateliers thématiques en fonction de vos problématiques

sur RDV

mfs@ccplm.fr / 04.68.76.69.40 / 06.75.62.18.62

Communauté des communes PIÈGE - LAURAGAIS - MALEPÈRE

